

COMPAGNIE
MEMBRE



du
CNCEJ



Assemblée Générale Ordinaire du 4 octobre 2024 au **Château de CHEVERNY**

Ordre du jour :

- 8h30 :** Café d'accueil
- 9h00 :** Début de l'assemblée générale
- Lecture du rapport moral par notre Président
 - Lecture du rapport financier par notre Trésorier
 - Approbation des comptes et quitus
 - Fixation cotisation 2025/2026
 - Renouvellement partiel du conseil d'administration (Vote)
 - Points D'actualité, Questions/Réponses
- 10h10 :** Fin de l'assemblée générale – Pause-Café
- 10h30 :** Partie Publique
- Accueil des invités par Le Président – ouverture de la séance
 - Conférence / formation sur le thème :
 - « Le Président du Tribunal Judiciaire : Juge chargé du Contrôle des Expertises".
 - Par Monsieur Alexis MIHMAN, Président du Tribunal Judiciaire de Blois
 - Et Madame Charlotte BELUET, Procureure de la République de Blois.
 - Questions/Réponses
- 12h00** Apéritif
- 12h30** Déjeuner
- 14h30** Visite du Château de CHEVERNY

Fin de la manifestation vers 16h00

VOIR LES DETAILS EN PAGE SUIVANTE

Arrivées attendues entre 8h30 et 8h45



**Parkings gratuits (15 et 17) – Passez par la billetterie (16) –
AG de la Compagnie des experts dans la Salle des Trophés Bâtiment N°6.**

Participation

Merci de nous renvoyer le coupon réponse **pour une réception au plus tard le 25 septembre 2024**

Renouvellement partiel du conseil d'administration

Seul les membres à jour de leur cotisation peuvent voter.

Les candidatures sont à transmettre au Secrétaire au plus tard le 26 septembre 2024.

Les pouvoirs de vote sont à votre disposition si vous ne pouvez pas participer à l'Assemblée Générale.

Conférence

Une attestation de formation vous sera remise après l'assemblée générale.

Repas

Pour éviter des pertes de marchandises et des dépenses inutiles suite à des désistements de dernière minute, les inscriptions sont à confirmer par un chèque de caution de 65 € à joindre à votre réponse.

Ce chèque sera restitué aux présents lors de la signature de la feuille de présence.

Accompagnants (es)

Les experts et les invités peuvent être accompagnés de la personne de leur choix, sous réserve d'une participation de 65 € par accompagnant (e).

Visite du Château

Visite guidée privative

COMPAGNIE DES EXPERTS DE JUSTICE DU RESSORT DE LA COUR D'APPEL D'ORLEANS
ET DE LA COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL DE VERSAILLES

COMPAGNIE
MEMBRE



du
CNCEJ

Assemblée Générale Ordinaire du 4 octobre 2024 au **Château de CHEVERNY**

COUPON REPONSE

Nom – Prénom Expert :

Assistera à l'assemblée générale : OUI / NON*

Participera au déjeuner : OUI / NON*

Participera à la visite du Château : OUI / NON*

Sera accompagné ** : OUI / NON*

Je suis à jour de ma cotisation : OUI / NON*

Si non, je joins un chèque de règlement :

Membres actifs : 160,00 €

Membres honoraires actifs (acceptant des missions) : 160,00 €

Membres honoraires (n'acceptant plus de missions) : 80,00 €

* Rayer la mention inutile

** Participation de 65 €

Pour éviter des pertes de marchandises et des dépenses inutiles suite à des désistements de dernière minute, les inscriptions sont à confirmer par un chèque de caution de 65 € à joindre à votre réponse.

Ce chèque sera restitué aux présents lors de la signature de la feuille de présence.

Réponse à transmettre le 25 septembre 2024 au plus tard à :

Jean Louis COURTEAU 287, rue du Coudresceau 45170 SAINT LYE LA FORET

06 07 03 75 87

jean-louis.courteaud@courteaud.fr